

Recd le 20. Aug 1654.
AGAD.
LEGD. BAT.
BIBL.

À la Haie ce 25 d'Aoust 1654

324
310.

Monseigneur mon frere

J' suis obligé de respondre à la vostre du 21 juillet 1654
mais comme j'opuis à cause du depart de mes amis d'Amsterdam et que nous faute assur
blor de plusieurs heures pour m'entretenir à plusieurs affaires commandes par son Altesse Ma
dam. Elle partira vendredi a ce qu'Elle dit. et j'espere qu'on la laissera partir sans lui donner
aucune satisfaction sur les mandats qu'elles a faites des bouches par M. le Président de l'Orde
pour avoir les 20 francs ayant pris l'occasion a propos de son départ pour avoird quoi faire
la dispense du voyage. L'ordre de son arrivée aura donné des réponses comme par ci devant
sur le tempérament d'Angleterre qu'on empêche rois l'extinction. Je vous laisse les conséquences
des demandes de deux fois. Au 21st il y a eu la fatalité en ces discussions. Elle n'est pas entièrement terminée
et espérant vous faire ce voyage. Elle savoit le procès de l'inclination des deux Hollands
contre la Maison, et ce n'eust moins fait ces deux demandes, et se laisser abandonner par billevesées.
Voilà pour le public. Pour ses actions particulières comme Tuteur de nos Maîtres vous ne pouvez
juger par la piace qu'on vous a faite. Nous ne parlons ^{plus} aucun affaire. Mais Messrs Uldmar et
Cope viennent de sa part faire force propositions touchant le mariage & les moyens de contenir
les Grangers et autres protestants pour la plus part desquels nous flottions encore entre le voyage
d'intitutus. M. Kniet n'a pu vendre les parties de Marten de Schepenster. Nous sommes contraints
pour estre de passer par ses mains. Comme les siens surnommé parlent avec S.A. Madam. vous pouvez
dislajours a peu près quel plaisir prendront briffaires qui signera les actes des graces & autres pieces de chose
qui ne souffrent aucun délai, nous le saurons aujourd'hui ou demain. A Noël le Magrat de la Voz
sera ce-à. Il faut savoir que sera et ainsi de plusieurs autres. Il me fasche de vous détourner de ce confe
sions. Vous savez avec combien de peine on apprend des affaires dont on est mises & ce que
pourront causer ces dernières en son absence. Et je ne sais si l'ordre affaires ne requiert que l'ordre
d'avoit. A elles. J'espere qu'il est du service du Prince que les choses demandées subsistent qu'elles
subsistent, si cela est possible. Pour le procès de Brux. les nous faisons autant que pourrons pour le commun
de l'expédition favorable. D'icelle je ne voy pas qu'on ait grand succès d'aller. Le Landgrave Friso
est envoi du Roi de Suède pour persuader la Reine de retourner au pays sans vain abondance de la façon
a l'opprobre de sa nation. Il est alle faire un tour au Royaume pour visiter toutes les places d'y mestre
d'office. Mais plusieurs jugent que c'est pour safraner d'importante des Grangers de la
Rome romaine. Ils ne peuvent échapper les finances. mais estoit en gage payé desquels qu'on ne sait
douteusement pour contenir les Grangers. L'argot n'est pas fait. C'est ce que nous avons
permis dans la maison de nos Maîtres. Espérons il fera donner de la satisfaction à tous. Il me
fasche que nous pouvons accrocher nos robes et nos lances plus, donc à ce coup
on mon entier et sur constraint de vous recommander à la grâce du bon Dieu et dominez
Monseigneur mon frere

Augs. 37.

Votre très obéissant frere
au nom de son Altesse



Post
Constantijn Huygens
Blaauw
Den Haag
1711

Monsieur

Monswards Zuylichom Chast
Consulido S. A. Prinsedoran
goede

où d'ors